



L'enquête de la Médiatrice conclut que l'ABE aurait dû interdire à son directeur exécutif d'aller travailler pour un groupe de lobby financier

Actualités - 12/05/2020

La Médiatrice européenne, Emily O'Reilly, a constaté que l'Autorité bancaire européenne (ABE) n'aurait pas dû autoriser son ancien directeur exécutif à devenir PDG d'une association de marchés financiers. La Médiatrice a également constaté que l'ABE n'a pas immédiatement mis en place des mesures internes suffisantes pour protéger ses informations confidentielles lorsque s'est avéré le changement de poste prévu.

Communiqué de presse. [\[Lien\]](#)